
Manuel d'exploitation pour compacts ventilateurs radiaux en matière plastique

TD - 000 279 révision 01/07

Modèle CKV 75

- 1. Généralités**
- 2. Transport et Stockage**
- 3. Contrôle de l'installation**
- 4. Installation**
- 5. Essai et mise en service**
- 6. Fonctionnement et entretien**



**POUR TOUTE MODIFICATION DU POINT DE FONCTIONNEMENT,
VEUILLEZ CONTACTER NOTRE SERVICE TECHNIQUE**

Sous réserve de modifications
Etabli conformément aux exigences de la norme VDMA 24167 (version octobre 1994)

Cher client

Vous venez d'acquérir un ventilateur SIFAT. Nous vous remercions pour votre confiance. Nos produits, de haute technicité, sont fabriqués selon la norme ISO 9001 et remplissent les conditions d'obtention du label CE. Le ventilateur SIFAT répond aux exigences des applications en milieux humides et acides. Sa résistance à la corrosion reste inégalée.

1. Généralités

Un fonctionnement bon et durable suppose le strict respect de ce manuel d'exploitation.

2. Transport et stockage

2.1 Transport

Les ventilateurs doivent être manipulés avec précautions. Des chocs à des températures inférieures à 0°C entraînent des fissures sur les éléments en PVC & PVDF. Dans ce cas, des emballages spéciaux sont à prévoir.

Dans le cadre des expéditions assurées par nos services, les droits de garantie pour les dommages dus au transport ne peuvent être validés que sur présentation du bordereau de livraison du transporteur portant les réserves émises par le client.

2.2 Stockage

En cas de mise en route non immédiate, les ventilateurs devront être stockés dans un endroit propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

Si ces conditions de stockage ne sont pas réunies, les ventilateurs devront être mis en marche régulièrement afin d'éviter tout risque de condensation. Les bouchons de vidange des condensats des moteurs pourront être éventuellement retirés et remis en place avant chaque mise en marche.

3. Contrôle de l'installation

3.1 Généralités

Chaque ventilateur fait l'objet d'un contrôle final avant son expédition.

3.2 Contrôle

Avant l'installation, les contrôles suivants doivent être effectués :

- Vérifier que le ventilateur est utilisé pour les fluides déterminés à la commande.
- Vérifier que le ventilateur n'a pas subi de dommages durant le transport. Contrôler en particulier que les pièces en matières plastiques (volute & turbine) ne soient pas fissurées ou endommagées.
- Vérifier que la volute du ventilateur et la tuyauterie de raccordement ne contiennent pas de corps étrangers.
- S'assurer que la turbine tourne librement. Un léger frottement au démarrage est normal (rodage volute / turbine).

- Vérifier que la nature, la tension et la fréquence du courant alimentant le moteur sont adaptées.
- Contrôler que toutes les vis de serrage – y compris les vis du moteur soient bien serrées.
- Vérifier les raccordements électriques si câblages d'usine.

4. Installation

4.1 Généralités

Le ventilateur doit être monté par du personnel spécialisé et de façon à permettre un entretien aisé.

4.2 Règles d'installation

Les règles suivantes sont à respecter :

- Respecter les exigences de la norme DIN EN 60204-1 relative à l'installation électrique et aux dispositifs de protection. Les dispositifs de démarrage et d'arrêt doivent être facilement accessibles et clairement indiqués.
- **Le montage d'une grille protectrice dans le manchon d'aspiration est absolument nécessaire pour des ventilateurs à aspiration libre.**

5. Essai et mise en service

5.1 Préparation en vue de l'essai

- Contrôler que les dispositifs mécaniques et électriques de protections sont correctement fixés et installés.
- **S'assurer que la tuyauterie et la volute du ventilateur soient exempts de tout corps étranger.**

5.2 Essai et mise en service.

- Mettre en marche et arrêter rapidement le moteur afin de comparer le sens de rotation du rotor avec la flèche. Si le sens de rotation est inversé, intervertir électriquement la polarité du moteur.
- Veiller à ce que l'intensité maximale du courant indiquée sur la plaque signalétique du moteur ne soit jamais dépassée, quelque soit la phase de fonctionnement.
- Vérifier la marche normale du ventilateur.

6. Fonctionnement et entretien

6.1 Fonctionnement

- **Le ventilateur doit être protégé contre les pompages (mouvements rapides des clapets).**
- **Les dépôts sur les aubes de la turbine créent un balourd pouvant provoquer la rupture. Veiller à leur propreté.**
- Même en cas de défaut d'alimentation en énergie, la température maximale de fonctionnement ne doit à aucun moment être dépassée.

-
- **Les fluides transportés définis lors de la conception et en particulier leur composition, ne doivent en aucun cas être modifiés sans avoir vérifié la résistance chimique des matières plastiques utilisées.**
 - Si des matières dangereuses sont transportées, utiliser des joints appropriés.
 - Les ventilateurs en matières plastiques ne sont pas adaptés au transport des particules solides.
 - L'utilisation de ventilateurs en matières plastique pour des fluides explosifs nécessite l'accord du fabricant.

6.2 Entretien

Après le premier mois de fonctionnement, un contrôle du ventilateur doit être mené portant sur les points suivants:

Ventilateur en marche :

Les travaux sur les ventilateurs en marche ne doivent être effectués que par du personnel spécialisé. Les prescriptions de sécurité s'y rapportant doivent toujours être respectées.

- Vérifier que le ventilateur fonctionne silencieusement.

Ventilateur à l'arrêt :

- Vérifier que le ventilateur soit déconnecté. **Neutraliser les commandes à distance**
- Eliminer soigneusement les dépôts importants sur la turbine à l'aide d'un solvant approprié. (prescription TD - 000 281 F).

Pour les périodes de fonctionnement ultérieures, l'intervalle d'entretien est à déterminer par l'utilisateur du ventilateur sur la base du premier contrôle. Au minimum, un entretien annuel doit être effectué.

6.3 Remise en service:

Les ventilateurs doivent être remis en service conformément au point 5, «essai et mise en service».

6.4 Remplacement des pièces d'usure :

Le remplacement des pièces d'usure et l'entretien du ventilateur doivent être mené sans nuire à l'environnement.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.
Notre service technique se tient à votre disposition.